

Période 1944-1965 : mise en place d'un modèle d'entreprise

Extraits, citations

1// A la libération, paysan, ministre et socialiste : Tanguy-Prigent

Ce que nous voulons ? Vivre !... oui vivre décemment, vivre complètement par le corps et par l'esprit. Manger à notre faim, voir s'éloigner le spectre de la misère et avoir la possibilité de nous perfectionner par l'instruction, la lecture ; accéder au vaste domaine de la pensée, connaître à notre tour les satisfactions idéales de l'esprit.

Tanguy-Prigent, *Les revendications des cultivateurs*, *Le Breton Socialiste*, 3 Décembre 1933. Cité par Christian Bougeard dans *Tanguy Prigent, paysan ministre*, Presses Universitaires de Rennes, 2002, p. 49

Incontestablement, l'œuvre agricole accomplie à la libération fut considérable. Cette fois elle allait dans le sens de la modernisation de l'agriculture et de l'émancipation paysanne, mais elle ne fut pas toujours comprise par des paysans encore fortement marqués par la tradition. Le début de l'émancipation paysanne par la loi était cependant un fait et la nation reconnaissait sa nécessité, il restait aux paysans de prendre en main leur destin. Dans la révolution culturelle qui se préparait, la JAC allait jouer un rôle déterminant. [...] Il faut rendre hommage à Tanguy-Prigent, cet « authentique paysan » que le Général de Gaulle appela au ministère de l'agriculture [...].

Louis Malassis, *La longue marche des paysans français*, Fayard, 2001, p. 245

2// Le retour des partisans de la corporation

Depuis plusieurs années, les anciens dirigeants de la corporation de Vichy, éloignés des organisations agricoles après la Libération, avaient fait un retour en force [*dans la FNSEA*] par le biais des associations spécialisées des céréales, de l'élevage et de la betterave. Ils soutenaient les fédérations départementales les plus puissantes, le nombre de délégués dans les assemblées générales et le congrès étant proportionnel au montant des cotisations versées; de sorte que les fédérations financées par les associations spécialisées, elles mêmes alimentées par les retenues sur les prix des produits, dominaient aisément la représentation des régions méridionales et des pays de montagne. »

Philippe Lamour (*premier secrétaire général de la CGA*), *Le cadran solaire*, Robert Laffont, 1979, p.336

3// Réduire le nombre d'exploitations pour moderniser l'agriculture

La véritable question est celle des prix, s'ils étaient normaux, il n'y aurait pas d'exploitations marginales.

René Blondelle (*président de la FNSEA en 1950*) début des années 50. Cité par Louis Malassis, *La longue marche des paysans français*, Fayard, 2001, p.267

Dans une première étape, on devrait donc tendre à réduire d'environ moitié moindre le nombre de nos exploitations qui se situait d'après l'enquête de 1942 aux environs de 2 400 000 et dépasse toujours les deux millions quoiqu'il ait nettement reculé depuis 9 ans.

René Dumont, *Voyage en France d'un agronome*, Librairie de Médecis, 1951, p. 460

La trop petite exploitation nous semble définitivement condamnée ; si sa production par hectare est parfois supérieure, à la journée de travail elle est toujours très inférieure ; la grande entreprise peut intensifier plus économiquement que la petite. [...] Il est important de noter que les plus farouches défenseurs de la très petite exploitation sont justement les grands exploitants. Ils veulent maintenir les rentes, les marges différentielles résultant de l'abaissement de leurs coûts de production par un meilleur équipement. Seuls les prix de vente de leurs produits restent analogues à ceux des microfundia ; les prix de revient élevés de ces derniers leur permettent de revêtir d'un aspect « social » la défense des prix agricoles.

René Dumont, *Voyage en France d'un agronome*, Librairie de Médecis, 1951, p. 214

Dans ses articles, publiés dans les journaux jacistes puis dans Témoignage chrétien, René Colson se montre profondément conscient que le progrès technique bouleverse la société rurale traditionnelle. Il renvoie dos à dos « les admirateurs romantiques [...] qui se contentent de vanter [...] les beautés de la vie rurale d'autrefois [...] sans se rendre compte qu'une civilisation est quelque chose qui vit et qui évolue » et « ceux qui affirment par journaux, livres, revues, radio, qu'il faut les imiter en tout et pour tout si les jeunes ruraux veulent être des civilisés et non plus des sauvages ».

Selon la formule de l'Action catholique, « Voir, juger, agir », il cherche d'abord à connaître et à faire connaître les réalités. C'est l'objectif du Centre national d'études rurales, qu'il crée en liaison avec la revue Économie et Humanisme du père Lebret, et de sa lucide brochure, préfacée par René Dumont, « Motorisation et avenir rural »[...] Le recours à la machine apparaît alors comme une donnée irréversible, mais il faut la maîtriser. Pour éviter la prolétarianisation de type industriel ou la dépendance envers l'entrepreneur de battage, il est indispensable de développer l'association, et René Colson [*secrétaire général de la JAC de 1941 à 1948*] donne des conseils pratiques en ce sens.

Un de ses derniers articles, publié sous le titre provoquant : « Il y a un million de paysans en excédent », suscite des réactions violentes de la part du Moniteur du Progrès agricole, conservateur, mais aussi de « La Terre », communiste. En effet l'auteur reconnaît que l'exode rural est une conséquence inévitable de la mécanisation et des exigences de rentabilité qu'elle entraîne. Cependant « tout cela se passe dans le silence, sans une plainte, sans une grève [...] Si nous étions dans un régime totalitaire, le déplacement de cette population se ferait par réquisition et déportation. Entre l'indifférence totale et la déportation, n'y aurait-il pas d'autres possibilités ? » Et il conclut : « Le contrepois de cet état de fait devrait être un reclassement professionnel et une formation professionnelle solide. Tous les gars et les filles qui doivent quitter leur village ont le droit d'être aidés dans ce sens. Sinon, ils accroîtront la masse des manœuvres et des travailleurs non qualifiés. Cette responsabilité incombe au gouvernement. Mais que fait-il ? » Celui-ci attendra dix ans pour agir.

Beaucoup contestent aujourd'hui l'œuvre des militants d'origine jaciste. « L'Histoire de la France rurale » leur reproche surtout un « syndicalisme sélectif », qui, après avoir affirmé « que toutes les exploitations artisanales pouvaient devenir viables » moyennant une politique adaptée « reconnaît de façon implicite qu'un nombre restreint de paysans pourra accéder au rang de chef d'une entreprise compétitive ».

Pierre Barral, *Études rurales*, n°1, vol.73, 1979, p. 147- 148

4// Le marché commun

Le traité de Rome tel qu'il a été conçu, ne créait en fait que le marché commun industriel. Or, le marché commun ainsi conçu mettait l'industrie française en concurrence directe avec l'extérieur, et notamment avec la puissante industrie allemande. Il n'était supportable que s'il était compensé par un marché commun agricole fournissant à notre agriculture des débouchés importants à des prix rémunérateurs et permettant ainsi à l'Etat, déchargé pour une bonne part de la nécessité du soutien à notre agriculture, d'alléger les charges pesant sur l'industrie.

Georges Pompidou, *Le Monde*, 26 juillet 1965. Cité dans *Histoire de la France rurale*, Seuil, 1977, tome 4, p. 606